




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21282-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.584**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL DE VILLE - TRAVAUX ÉCHAFAUDAGE PIERRE DE TAILLE COUVERTURE - MARCHÉ N°A11035 - PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES QUANTITÉS ESTIMÉES ET SUR LA PROLONGATION DE LA DURÉE D'EXÉCUTION DE LA TRANCHE FERME.

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESSE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



08.05

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL DE VILLE - TRAVAUX
ÉCHAFAUDAGE PIERRE DE TAILLE COUVERTURE - MARCHE N°A11035 - PROJET
D'AVENANT N°1 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES QUANTITÉS ESTIMÉES ET SUR
LA PROLONGATION DE LA DURÉE D'EXÉCUTION DE LA TRANCHE FERME. - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n°2011-771 du 11 juillet 2011, dans le cadre de la restauration des façades Nord et Ouest de l'Hôtel de Ville respectivement situées Place des Cardeurs et rue de la Verrerie, vous avez autorisé Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché N°A11-035 avec le Groupement Vivian et Compagnie / Les Compagnons de Castellane. Les prestations concernent les travaux d'échafaudages, pierre de taille, cuivrierie et plomb.

Pour rappel, ces prestations sont dissociées en deux tranches :

- une tranche ferme concernant la façade côté Forum des Cardeurs, d'une durée d'exécution de 7 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service n°1 prescrivant le début des travaux et d'un montant total de 279 659,75€ HT ;
- Une tranche conditionnelle concernant la façade située côté rue de la Verrerie, d'une durée d'exécution de 7 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux et d'un montant total de 223 314,39€ HT.

Initialement était prévue une interruption de chantier de 12h30 à 13h30. Suite aux contraintes imposées par le Maître d'Ouvrage interdisant toute activité de chantier entre 12h30 et 14h30, cette interruption a été étendue de 13h30 à 14h30, rendant ainsi inapplicable le calendrier d'exécution de la tranche ferme tel que prévu à l'origine. Le projet d'avenant n°1 porte sur la modification du délai d'exécution tel que

mentionné dans les pièces du marché. Ce délai serait ainsi prolongé de 44 jours, amenant la réception de la tranche ferme au 30 juin 2012.

Le présent avenant a également pour objet l'insertion de prix nouveaux dans le bordereau de prix initial. Ainsi seraient ajoutés les postes suivants :

- Interruption supplémentaire (dite « forcée ») de 13h30 à 14h30 tous les jours pour un effectif de cinq personnes ;
- Corniche du rez-de-chaussée, préalablement à la pose de l'entablement en plomb, façon de saignée y compris incorporation fourreaux diamètre 32mm, pour un passage par le service éclairage du câblage nécessaire à l'alimentation des lanternes ;
- Remontée des fourreaux dito en façade, au droit de chaque lanterne, y compris sujétions pour passage derrière le solin en plomb et rebouchage de la saignée ton pierre ;
- Dévoiement de la descente paratonnerre du beffroi au droit de la corniche rez-de-chaussée ;

Au travers du volet financier et concomitamment à l'ajout de prestations supplémentaires susmentionnées, ont été revues à la baisse certaines quantités prévues dans le Bordereau quantitatif initial (cf. devis joint en annexe). Aussi, la plus-value de la tranche ferme serait de 24 180,40€ HT. Le montant total de la tranche ferme serait ainsi réévalué à 303 840,15€ HT, soit une augmentation de 4,80%. Le projet n'a pas été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, son incidence financière sur la totalité du marché étant inférieure à 5%.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'avenant n° 1 du marché n° A11-035 portant sur la restauration des façades Nord et Ouest de l'Hôtel de Ville - Travaux d'échafaudages / Pierre de taille / Cuivrierie / Plomb, avec le Groupement VIVIAN ET COMPAGNIE (mandataire) / LES COMPAGNONS DE CASTELLANE.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer cet avenant, ainsi que tout document s'y afférant.

**2012.584 - RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL DE VILLE - TRAVAUX
ÉCHAFAUDAGE PIERRE DE TAILLE COUVERTURE - MARCHE N°A11035 - PROJET
D'AVENANT N°1 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES QUANTITÉS ESTIMÉES ET
SUR LA PROLONGATION DE LA DURÉE D'EXÉCUTION DE LA TRANCHE FERME.**

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

DIRECTION DES MUSEES
ET DU PATRIMOINE CULTUREL

TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES NORD ET OUEST DE L'HOTEL DE VILLE - AIX EN
PROVENCE

LOT N°1 : Travaux d'échafaudages / Pierre de taille / Cuivrierie / Plomb

MARCHE N°A11-035 PASSE LE 13 JUILLET 2011
AVEC LE GROUPEMENT VIVIAN ET COMPAGNIE (mandataire) / LES COMPAGNONS DE
CASTELLANE

AVENANT N°1
PORTANT PROLONGATION D'EXECUTION DE LA TRANCHE FERME ET MODIFICATION DU
BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE PAR AJOUT DE PRIX NOUVEAU

ANNEXE :

- Devis du 19 avril 2012

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL

1.1 – Identification du marché

Marché n°A11-035: Signé le 13 juillet 2011, enregistré le 19 juillet 2011 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 21 juillet 2011 au groupement solidaire Vivian et Compagnie (mandataire) / Les Compagnons de Castellane.

Objet et forme du marché : Travaux de restauration des façades nord et ouest de l'Hôtel de Ville - Aix en Provence – Lot n°1 : Travaux d'échafaudages / Pierre de taille / Cuivrierie / Plomb.

Durée du marché : Le délai d'exécution de la tranche ferme est fixé à sept mois à compter de la date de notification de l'ordre de service n°1 prescrivant le début des travaux, soit le 17 octobre 2011. Ce délai s'insère dans une période globale de vingt-six mois, à compter de cette même date. Cette période tient compte du délai maximum pour l'affermissement de la tranche conditionnelle fixé à douze mois à compter de la réception de la tranche ferme.

Montant du marché :

Marché à prix unitaires pour un montant estimatif total de 502 974,14€ HT, décomposé comme suit :

- 279 659,75€ HT pour la tranche ferme
- 223 314,39€ HT pour la tranche conditionnelle.

1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- Monsieur Maurice CHAZEAU, Adjoint délégué aux Marchés Publics agissant en qualité de Personne Responsable du Marché et en vertu de la délibération du Conseil Municipal N° 2011.771 du 11 juillet 2011 ;
- D'autre part, Monsieur F. BEAUDIN, Directeur Général de l'entreprise VIVIAN ET COMPAGNIE et mandataire du groupement solidaire VIVIAN et COMPAGNIE / LES COMPAGNONS DE CASTELLANE, dont la société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (13), sous le numéro 1963 B 00227, SIRET 063 802 276 00038 et domiciliée 26 Avenue André Roussin – PA Saumaty Seon – 13016 MARSEILLE.

II – OBJET DE L'AVENANT N°1

Consécutivement à une modification des horaires de travail souhaitée par le Maître d'Ouvrage, ainsi qu'à l'ajout de certaines prestations supplémentaires, il a été convenu ce qui suit.

2.1 –Ajout de prix nouveaux au bordereau de prix unitaire, définis dans le devis joint en annexe et assortis de leur quantité estimée respective :

- Interruption supplémentaire (dite « forcée ») de 13h30 à 14h30 tous les jours pour un effectif de cinq personnes : prix unitaire de 40,50€ HT, quantité estimée : 700, soit un montant estimé de 28 350,00€ HT.
- Dans corniche du rez-de-chaussée, préalablement à la pose de l'entablement en plomb, façon de saignée y compris incorporation fourreaux diamètre 32mm, pour un passage par le service éclairage du câblage nécessaire à l'alimentation des lanternes : prix unitaire de 38,00€ HT, quantité estimée : 40, soit un montant estimé de 1 520,00€ HT.

- Remontée des fourreaux dito en façade, au droit de chaque lanterne, y compris sujétions pour passage derrière le solin plomb et rebouchage de la saignée ton pierre : prix unitaire de 115,00€ HT, quantité estimée : 3, soit un montant estimé de 345,00€ HT.
- Dévoiement de la descente paratonnerre du beffroi au droit de la corniche rez-de-chaussée: prix unitaire de 390,00€ HT, quantité estimée : 1, soit un montant estimé de 390,00€ HT.

2.2 – PROLONGATION DE LA DUREE D'EXECUTION DE LA TRANCHE FERME

La modification des horaires de travail entraîne une prolongation des délais d'exécution de la tranche ferme tels que définis à l'article I, fixée à quarante quatre jours calendaires.

Le délai d'exécution de la tranche ferme ainsi modifié est défini comme suit :

« Le délai d'exécution de la tranche ferme est fixé à huit mois et quatorze jours à compter de la date de notification de l'ordre de service n°1 prescrivant le début des travaux, soit le 17 octobre 2011. »

III– INCIDENCE FINANCIERE

Les coûts unitaires des prestations mentionnées à l'article II, sont intégrés dans le bordereau de prix actualisé joint en annexe. Les quantités estimées assorties à chaque prix nouveau font l'objet d'un bordereau quantitatif actualisé joint en annexe.

Le montant des prestations ainsi définies est estimé à 30 605,00€ HT.

Le devis joint en annexe mentionne les articles dont les quantités sont révisées à la baisse, soit une moins value de 6 424,60€ HT par rapport à l'estimation initiale. Compte-tenu de cette somme, l'augmentation effective de la tranche ferme est de 24 180,40€ HT. Le montant total de la tranche ferme sera réévalué à 303 840,15€ HT, soit une augmentation de 4,80%.

IV– PAIEMENT

Les sommes dues par la Ville d'Aix-en-Provence, en règlement des prestations effectuées dans le cadre du marché A11-035 désigné au chapitre I, seront versées au crédit du compte ouvert au nom du groupement solidaire auprès du CREDIT DU NORD – CENTRE AFFAIRES PROVENCE ENTREPRISES – Les Docks Atrium 10.6 – 10 Place de la Joliette BP 97614 – 13597 MARSEILLE cedex 02 - Code banque 30076 – Code guichet 02218 – N° de compte 12149000200 – Clé RIB 27 – IBAN FR 76 3007 6022 1490 0020 027 – BIC NORDFRPP.

V – AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

VI – SIGNATURES DES PARTIES

<p>Pour Groupement VIVIAN ET COMPAGNIE / LES COMPAGNONS DE CASTELLANE Le Mandataire Nom et qualité du signataire</p> <p>Fait à Le (cachet de la société)</p>	<p>Pour la Ville d'Aix-en-Provence Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du</p> <p>Fait à Aix-en-Provence, Le</p>
---	--



Marseille, le 19 Avril 2012

Ville d' Aix en Provence
Place de l'hôtel de ville
13616 Aix en Provence

A l'attention de M. GASSEND

Groupement d'entreprises VIVIAN & CIE / LES COMPAGNONS DE CASTELLANE
2121131 BALANCE N° 2

Chantier: Hôtel de ville d'Aix en Provence
lot N° 1 Echafaudage, Pierre de Taille, Cuivre, Plomb
Marché n° A11-035 notifié le : 19/07/2011
Montant du marché TTC: 601 557, 07 € HT 502 974,14 €
Travaux suivant OS n° 1 du 11/10/11

**BALANCE N° 2 AU 19/04/2012
DES TRAVAUX A EXECUTER**

Montant HT des travaux prévus au marché TF :	279 659,75 €
Montant HT des travaux à réaliser TF :	303 840,16 €
Delta HT TF :	<u>24 180,41 €</u>
T.V.A. 19,6 %	4 739,36 €
Copie : M. BOTTON	TOTAL T.T.C.
M. POLO	<u><u>28 919,77 €</u></u>

Date d'échéance : sans objet

Conditions de règlement : Virement sur Crédit du Nord N° de compte: 30076-02218-121 49000200 27

N° TVA intracommunautaire : FR 38 063 802 276

Absence d'escompte pratiquée par l'entreprise. Le paiement après la date d'échéance entraîne des pénalités de retard calculées au taux de 15 %

VIVIAN & CIE
Le Directeur Général

E. BEAUDIN
Eaus

MONTANT CUMULE DES TRAVAUX A EXECUTER

N°	Désignation	U	Qté. marché	Qté. à réaliser	DELTA Qté.	P.U.	Sommes à réaliser	DELTA SOMMES
01.00	INSTALLATIONS DE CHANTIER							
01.01	Panneau de chantier - Fourniture, amenée à pied d'œuvre et installation, y compris structure support	U	1		-1	1 188,95	- €	1 188,95 €
	- Pour entretien pendant le chantier	U/m	6		-6	32,27	- €	193,62 €
01.02	Cabanes de chantier Cabanes de chantier pour le personnel et les différents intervenants, vestiaires, réfectoire et salle de réunions.	F	1	1		2 006,25	2 006,25 €	- €
01.03	Sanitaires de chantier - Fourniture et installation de sanitaires avec douches et WC, compris branchements divers.	U	1	1		375,00	375,00 €	- €
	- Location, maintien et entretien pendant la durée des travaux tous corps d'état du 17/10/11 au 17/05/12 soit :	U/m	6	7	1	175,00	1 225,00 €	175,00 €
01.04	Branchements * Branchements eau - Branchement et maintien pendant la durée des travaux tout corps d'état	U/m	6	7	1	76,56	535,92 €	76,56 €
	* Branchement électrique - Branchement et maintien pendant la durée des travaux tout corps d'état	U/m	6	7	1	191,67	1 341,69 €	191,67 €
01.05	Généralités concernant les échafaudages							
01.05.01	Echafaudages de pied Echafaudages verticaux de pied en matériel tubulaire 40 x 49 * 1 ère installation: amenée du matériel et mise en place	m2	980,00	835,00	-145	14,35	11 982,25 €	- 2 080,75 €
	* Location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux du 26/10/11 au 26/04/2012 soit :	m2/m	5 880,00	5 845,00	-35	1,84	10 754,80 €	- 64,40 €
	* Dépose et repli en fin de chantier pour 2ème installation	m2	580,00		-580	5,81	- €	3 369,80 €
	* Dépose et repli en fin de chantier	m2	400,00	835,00	435	7,74	6 462,90 €	3 366,90 €
01.05.03	Sapine d'alimentation Dimension en plan : 2,00 x 2,00 m En façade Nord: - Ht : 18,00 ml * Pour amenée du matériel et installation	ml	18,00	19,00	1	24,20	459,80 €	24,20 €
	* Pour location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux du 26/10/11 au 26/04/2012 soit :	ml/m	108,00	124,00	16	4,84	600,16 €	77,44 €
	* Dépose et repli en fin de chantier	ml	18,00	19,00	1	14,52	275,88 €	14,52 €
	* Treuil, amenée du matériel et installation	U	1	1		281,25	281,25 €	- €
	Pour location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux	mois	6,00	6,00		62,50	375,00 €	- €
01.05.04	Sapine d'escalier En façade Nord: - Ht : 18,00 ml * Pour amenée du matériel et installation	ml	18,00	17,50	-1	43,56	762,30 €	- 21,78 €
	* Pour location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux du 26/10/11 au 26/04/2012 soit :	ml/m	108,00	114,00	6	7,66	873,24 €	45,96 €
	* Dépose et repli en fin de chantier	ml	18,00	17,50	-1	24,20	423,50 €	- 12,10 €
01.05.05	Pare-gravois * Pour amenée du matériel et installation	ml	60,00	47,50	-13	17,42	827,45 €	- 217,75 €
	* Pour location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux du 26/10/11 au 26/04/2012 soit :	ml/m	360,00	309,00	-51	2,90	896,10 €	- 147,90 €
	* Dépose et repli en fin de chantier	ml	60,00	47,50	-13	12,58	597,55 €	- 157,25 €
01.05.06	Filets de protection * Pour amenée du matériel, installation, et dépose en fin de chantier	m2	1 350,00	835,00	-515	1,45	1 210,75 €	- 746,75 €

N°	Désignation	U	Qté. marché	Qté. à réaliser	DELTA Qté.	P.U.	Sommes à réaliser	DELTA SOMMES
01.05.07	Bardage en tôle Bardage en tôle fixée en pied d'échafaudage - Amenée du matériel, mise en place, location mensuelle et entretien pendant la durée des travaux	ml	70,00	58,40	-12	13,55	791,32 € -	157,18 €
	- Location pour une durée de 6 mois:	ml/m	420,00	368,63	-51	3,39	1 249,66 € -	174,14 €
	- Dépose et repli en fin de chantier	ml	70,00	58,40	-12	6,78	395,95 € -	78,65 €
01.05.08	Clôture de chantier Bardage en grilles neuves galvanisées Hauteur : 2,50 m - Fourniture et pose compris ancrage au sol zone chantier:	ml	35,00	39,00	4	67,20	2 620,80 €	268,80 €
	- Location pour une durée de 6 mois, zone chantier:	ml/m	210,00	468,00	258	1,56	730,08 €	402,48 €
02.00	TRAVAUX PREPARATOIRES							
02.01	Dépose / repose du système d'éclairage Dépose / repose des lanternes compris mise en conservation en attente de repose dès la fin des travaux	F	1	1		543,75	543,75 €	- €
02.02	Dépose d'éléments ferreux	F	1	1		843,75	843,75 €	- €
02.03	Purge des enduits ciment	m2	12,00	12,00		28,13	337,56 €	- €
03.00	PAREMENTS EN PIERRE DE TAILLE							
03.01	Les parements en pierre conservée							
03.01.01	Nettoyage par micro-abrasion • Sur parements unis	m2	330,00	650,00	320	18,57	12 070,50 €	5 942,40 €
	- Sur parements moulurés	m2	270,00	210,00	-60	23,10	4 851,00 € -	1 386,00 €
03.01.02	Dessalement • Sur parements unis	m2	330,00	305,00	-25	44,00	13 420,00 € -	1 100,00 €
	- Sur parements moulurés	m2	270,00	170,00	-100	47,30	8 041,00 € -	4 730,00 €
03.01.03	Dépoussiérage par brossage et nettoyage par pulvérisation • Sur parements unis	m2	480,00	34,00	-446	9,13	310,42 € -	4 071,98 €
	- Sur parements moulurés	m2	50,00	3,00	-47	22,82	68,46 € -	1 072,54 €
03.01.04	Couturage de fissures	ml	5,00	5,00		118,17	590,85 €	- €
03.01.05	Ragréages - Sur parements unis	m2	10,00	20,00	10	187,50	3 750,00 €	1 875,00 €
	- Sur parements moulurés	m2	6,00	18,00	12	283,75	5 107,50 €	3 405,00 €
03.01.06	Bouchons Bouchons jusqu'à 0,20 à l'équerre	U	20	20		71,63	1 432,60 €	- €
03.01.07	Rejointoiement sur pierre vieille en place - Sur parements moulurés	m2	810,00	650,00	-160	27,13	17 634,50 € -	4 340,80 €
		m2	320,00	210,00	-110	33,38	7 009,80 € -	3 671,80 €
03.01.08	Eau-forte - Sur parements moulurés	m2	810,00	650,00	-160	7,50	4 875,00 € -	1 200,00 €
		m2	320,00	210,00	-110	10,63	2 232,30 € -	1 169,30 €
03.02	Les reprises en pierre neuve							
03.02.01	Dépose de pierre par abattage							

N°	Désignation	U	Qté. marché	Qté. à réaliser	DELTA Qté.	P.U.	Sommes à réaliser	DELTA SOMMES
	* En conditions ordinaires							
	- Pierre de l'édifice	m3	6,000	6,491	0	378,19	2 454,83 €	185,69 €
03.02.02	Dépose de pierre par refoulement							
	* En conditions ordinaires							
	- Pierre de l'édifice	m3	8,000	6,370	-2	753,19	4 797,82 €	1 227,70 €
03.03	<u>Fourniture de pierre de taille en blocs</u>							
	- Pierre en œuvre: Pierre de Rognes	m3	14,000	12,861	-1	541,00	6 957,80 €	616,20 €
03.04	<u>Taille de pierre</u>							
	Taille de parement uni:	m2	45,00	35,00	-10	110,65	3 872,75 €	1 106,50 €
	Taille de parement mouluré	m2	20,00	120,00	100	173,79	20 854,80 €	17 379,00 €
03.05	<u>Pose de pierre</u>	m3	14,000	12,825	-1	912,62	11 704,35 €	1 072,33 €
03.06	<u>Patine</u>	m2	65,00	110,00	45	7,85	863,50 €	353,25 €
04.00	<u>PAREMENTS ENDUITS</u>							
04.01	<u>Plochement d'enduit</u>	m2	30,00	25,00	-5	28,13	703,25 €	140,65 €
04.02	<u>Consolidation par injection de coulis de chaux</u>	kg	500,00	1 500,00	1000	1,27	1 905,00 €	1 270,00 €
04.03	<u>Enduit au mortier de chaux</u>	m2	30,00	25,00	-5	69,40	1 735,00 €	347,00 €
04.04	<u>Badigeon</u>	m2	30,00	25,00	-5	17,06	426,50 €	85,30 €
05.00	<u>COUVERTURE / PLOMB / CUIVRE</u>							
05.01	<u>Dépose des rives de couverture en tuiles canal</u>	m2	90,00	48,50	-42	25,00	1 212,50 €	1 037,50 €
05.02	<u>Révision du chéneau encaissé</u>	ml	35,00	36,50	2	52,25	1 907,13 €	78,38 €
05.03	<u>Reprise de la rive de couverture</u>	ml	60,00	48,50	-12	38,75	1 879,38 €	445,63 €
05.04	<u>Evacuations des eaux pluviales</u>							
05.04.01	Dépose gouttières pendantes	ml	60,00	48,50	-12	12,54	608,19 €	144,21 €
05.04.02	Dépose descentes des eaux pluviales	ml	85,00	76,00	-9	10,45	794,20 €	94,05 €
05.04.04	Chéneau en cuivre	ml	60,00	106,00	46	242,00	25 652,00 €	11 132,00 €
05.04.05	Cuvette	U	5	5		151,53	757,65 €	- €
05.04.06	Descentes d'eaux pluviales en cuivre	ml	85,00	76,00	-9	75,24	5 718,24 €	677,16 €
05.04.07	Dauphin en fonte	U	5	5		238,20	1 191,00 €	- €
05.05	<u>Vérification du réseau EP</u>	F	1	1		660,00	660,00 €	- €
05.06	<u>Protection plomb</u>							
05.06.01	Dépose de couvertines plomb	m2	5,00	3,78	-1	38,50	145,53 €	46,97 €
05.06.02	Couvertines plomb							
	Comiche haute RdC:	m2	40,00	35,00	-5	435,15	15 230,25 €	2 175,75 €
	Comiche haute 2ème étage:	m2	60,00	17,00	-43	412,78	7 017,26 €	17 749,54 €

N°	Désignation	U	Qté. marché	Qté. à réaliser	DELTA Qté.	P.U.	Sommes à réaliser	DELTA SOMMES
	Protection plomb sur appui des baies finition formant goutte d'eau	m2	15,00	29,50	15	440,38	12 991,21 €	6 385,51 €
	Protection plomb sur appui des baies bouchées finition formant goutte d'eau	m2	7,00	3,76	-3	440,38	1 655,83 €	1 426,83 €
06.00	TRAVAUX DIVERS							
06.01	Carottage pour mise en place des descentes EP Perçements sur la corniche haute du 2ème étage	U	5	5		106,25	531,25 €	- €
06.02	Dispositif anti-pigeon Fourniture et pose d'un procédé d'éloignement des pigeons exécuté selon C.C.T.P.							
	Eléments linéaires:	ml	250,00	246,00	-4	19,80	4 870,80 €	79,20 €
	Alimentation	F	1	1		165,00	165,00 €	- €
06.03	Fixations en fer forcé pour support des panneaux électoraux	F	1	1		312,50	312,50 €	- €
06.04	Gravois Manutentions des gravois, chargement en camion et évacuation aux décharges publiques	m3	15,000	21,500	7	115,63	2 486,05 €	751,60 €
PN 001	Interruption forcée de 13h30 à 14h30 tous les jours pour notre effectif durant les travaux soit 1h / J x 5 personnes moyennes x 5 j x 28 semaines	h		700,000	700	40,50	28 350,00 €	28 350,00 €
	Travaux suivant devis 2121131 D-12-002							
PN 002	Danc corniche du RdC, préalablement à la pose de l'entablement en plomb, façon de saignée y compris incorporation fourreaux diamètre 32 mm, pour passage par le service éclairage du câblage nécessaire à l'alimentation des lanternes	ml		40	40	38,00	1 520,00 €	1 520,00 €
PN 003	Remontée des fourreaux dito en façade, au droit de chaque lanterne, y compris sujétion pour passage derrière le solin plomb et rebouchage de la saignée ton pierre	u		3	3	115,00	345,00 €	345,00 €
PN 004	Devoiemet de la descente paratonnerre du beffroi au droit de la corniche du RDC	F		1	1	390,00	390,00 €	390,00 €
Total HT-TE							303 840,16	24 180,40 €